



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le député fédéral Rémi Massé remet un certificat d'honneur à une enseignante de l'école Bois-et-Marées

Sainte-Luce, le 16 juin 2017 – Jean Papillon, directeur des Services éducatifs à la Commission scolaire des Phares, a assisté ce matin à la remise d'un prix d'honneur, au nom du Premier ministre du Canada, pour Mme Karine St-Cyr, de l'école Bois-et-Marées de Sainte-Luce.



Les Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement rendent hommage à des enseignants exceptionnels et innovateurs de toutes les disciplines, aux niveaux primaire et secondaire, pour leurs réalisations exceptionnelles en éducation et pour leur engagement à préparer les élèves à une économie numérique et innovante.

Mme St-Cyr est l'une des deux récipiendaires de ce certificat pour l'année 2016 au Québec. Celle-ci s'est démarquée en étant constamment à l'affût des nouvelles approches pédagogiques pouvant susciter la motivation, le goût des élèves de se dépasser et leur sentiment d'appartenance. Parmi ses nombreuses réalisations, elle a mis sur pied, en collaboration avec l'enseignant de musique, la radio étudiante, et a aussi organisé le passage à l'émission « Note rythme » à Radio-Canada. Elle s'implique également avec l'organisme communautaire *Les Grands Amis de Rimouski*, afin de faire participer certains élèves dans le besoin au camp Tim Hortons. Enfin, elle travaille avec différents partenaires pour organiser des ateliers portant sur la cyberintimidation et les dangers de l'internet.

La Commission scolaire des Phares félicite Mme Karine St-Cyr pour son prix et également l'initiative du Gouvernement fédéral de remettre à la grandeur du pays, des prix aux enseignants. Monsieur Papillon tient également à mentionner que cela démontre toute l'importance que ce gouvernement accorde à la profession.



- 30 -

Source : Jean Papillon, directeur des Services éducatifs
Commission scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1121

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.